

vice en dehors du Canada, ils jugèrent tous que la décision incombait au Gouvernement et non à chacun d'eux. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils aient catégoriquement rejeté sur le Gouvernement cette responsabilité; et ce gâchis du recrutement des effectifs demeurera longtemps un opprobre pour le parti libéral.

Je formule ici le vœu que, même à cette heure tardive, dans l'intérêt de l'efficacité, du bien-être des mobilisés qui sont encore ici et dans l'intérêt de l'unité canadienne, on mette fin dès maintenant et pour toujours à ce système d'une double armée.

Nos soldats reviennent au pays, mais je suis d'avis que les méthodes appliquées pour leur rapatriement prêtent le flanc à la plus grave condamnation, étant donné que ceux dont le service a été le plus long et le plus ardu, comme le ministre l'a dit aujourd'hui, n'ont pas une juste chance de revenir et que l'on rapatrie maintenant des hommes qui ont servi moins longtemps outre-mer tandis qu'un grand nombre de ceux qui ont servi plus longtemps doivent rester là-bas. Et on les y laisse non pas pour accomplir une mission essentielle quelconque, mais parce que le hasard n'a pas voulu qu'ils fussent de la formation qui s'en revient, et aussi parce qu'on n'applique que des lèvres le mot d'ordre: "premier entré, premier sorti; service plus long et plus ardu, premier au foyer."

Le régime des points décrit par le ministre aujourd'hui est totalement injuste pour celui qui a combattu le plus longtemps et le plus arduement. On accorde deux points pour le service au Canada et seulement un point additionnel pour le service outre-mer. L'expression "service outre-mer" ne veut pas dire outre-mer sur un théâtre de guerre; elle peut vouloir dire service dans un camp agréable en Angleterre. J'affirme que, en toute justice, ce régime des points devrait être révisé immédiatement et qu'on devrait se montrer juste. Voilà bien ce que pensent les Canadiens qui reviennent au pays aujourd'hui. J'ai causé avec des hommes qui ont été rapatriés à Ottawa, avec les membres des Princess Louise Dragoon Guards, avec des membres des régiments Hastings and Prince Edward, de Belleville, avec des membres du 48^e bataillon que l'on démobilise maintenant à Toronto, et avec des membres des Seaforth Highlanders of Canada qui sont passés ici, la semaine dernière, en route pour Vancouver. Ceux qui servaient avec moi dans la première division canadienne aux débuts de la guerre, dont j'ai pu reconnaître quelques-uns et dont plusieurs m'ont reconnu, ont tous violemment protesté contre les injustices que cause le présent système de points et parce que des hommes, qui

n'avaient jamais été au combat avaient la même cote qu'eux-mêmes. Au cours de la dernière session de cette année, le ministre de la Défense nationale nous informa que, le 1^{er} mars 1945, c'est-à-dire trois mois et demi avant le jour de la victoire en Europe, seulement 238 mobilisés avaient réellement atteint la ligne de feu. Maintenant on nous dit qu'environ cent ou plutôt 111,000 de nos militaires ont été rapatriés. Un rapport a été déposé hier, qui contenait des chiffres surprenants sur la sorte d'hommes que compartaient les unités que l'on est à faire revenir. J'en ai noté quelques-uns. Vingt-sept pour cent des effectifs du Saskatchewan Light Infantry sont des mobilisés; 19.5 p. 100 du Seaforths, 18.5 p. 100 du P.P.C.L.I. et sauf pour deux bataillons d'infanterie tous ceux qui sont revenus comptaient plus de 10 p. 100 de mobilisés. Comparons ces chiffres avec ceux que le ministre a communiqués à la dernière session, c'est-à-dire que le 1^{er} mars seulement 238 mobilisés avaient atteint le champ de bataille. Comparons-les également avec ceux qui nous ont été communiqués il y a quelques instants, et que j'ai mentionnés, savoir qu'il y a plus de quatre mille hommes dans l'armée d'occupation qui ont servis durant plus de six mois sur un théâtre réel de guerre.

C'est d'après ces données que nous devons critiquer, et sévèrement, le système de point qui sert actuellement au rapatriement. Même à cette heure tardive, on devrait le réviser de manière à accorder des points supplémentaires ou quelque sorte de préférence, pour avantager de quelque façon,—peu m'importe la méthode que l'on empruntera,—les militaires qui ont vraiment connu la bataille et dont le ministre a dit qu'ils avaient servi le plus longtemps et livré les plus durs combats. Ce n'est pas en nous contentant de simples paroles, mais en accomplissant des actes que nous assurerons la réalisation de ce programme.

Des mesures disciplinaires ont récemment été prises contre un officier qui était alors rédacteur du magazine *Maple Leaf*. Néanmoins on n'a qu'à converser avec les soldats rapatriés pour se rendre compte que ces éditoriaux exprimaient l'opinion des combattants qui se trouvaient alors en Allemagne ou ailleurs sur le continent européen.

Je me suis surtout borné à critiquer le programme énoncé. J'estime qu'on ne fait pas preuve d'une clairvoyance suffisante en organisant nos forces futures de façon qu'elles puissent assurer la protection de votre pays dans toute autre guerre mondiale que nous pourrions avoir à livrer contre un ennemi disposant des connaissances scientifiques de cette ère caractérisée par la découverte de l'énergie atomique. Nous devrions réfléchir longuement avant d'en

[M. Pearkes.]